

Compte-rendu du CA du 19 juin 2025 dans les locaux de Solidaires

Présent·e·s : 14 (7 femmes et 7 hommes).

Pour les organisations syndicales nationales (2 personnes) : Solidaires Finances Publiques (Gérard Gourguechon) ; SUD France travail (Suzanne Bellet).

Pour les Solidaires départementaux (11 personnes) : 14 Basse-Normandie (Odile Hervieu, Jean-Pierre Nunnès) ; 25 Doubs (Yvelyne Bahy), 51 Marne et Champagne-Ardenne (Patrice Perret) ; 59 Nord (Didier Delinotte) ; 75 Paris (Geneviève Mérand) ; 91 Essonne (Roland Baille, Catherine Fayet) ; 94 Val-de-Marne (Caroline Delhostal, Jean-Louis Marziani, Philippe Barre).

Observatrice dans l'intention de présenter des personnes au CA lors de la prochaine AG : Maryline Louvrier (SNABF- Solidaires).

Invité·es : Mickael du Copaf et Verveine Angeli (Sud PTT et accueil des sans-papiers à Montreuil) pour le point des retraités immigrés expulsés des foyers Adoma.

Excusé·e·s : Philippe Cornélis (SUD PTT), Christian Mahieux (SUD-Rail), Jacky Chataigner, Marc Lerbey et Yves Le Lan (44 Loire-Atlantique), Jean-Yves Lefort (75 Paris), Denis Turbet-Delof (85 Vendée), Odette Dick (94 Val-de-Marne).

Ordre du jour

- **Actualités des retraité·es et du G9** depuis le 24 avril 2025, dont la réunion du G9 à la FGR-FP le 10 juin 2025 et les rapports (COR, Cour des comptes, Conclave).
- **Retour sur le dossier « fin de vie »** après les débats à l'Assemblée Nationale : les deux propositions de loi sur la création d'un droit à l'aide à mourir et sur la création d'un droit sur l'égalité d'accès aux soins palliatifs.
- **Vie interne** : poursuite de la réflexion sur le développement de l'UNIRS dans les départements, comment aider à la mise en place de nouveaux « UDIRS » ; comment notre travail dans les commissions de Solidaires peut être pris en compte par le CA ?
- **Rentrée des cotisations 2025.**
- **Première approche pour notre AG du mercredi 10 décembre 2025** : notamment, quels points mettre plus particulièrement en débat.
- **Présentation de la situation des retraités immigrés expulsés des foyers Adoma** (ex-Sonacotra) : cette question nous sera présentée par l'UDIRS 94 et un·e camarade du Comité Pour l'Avenir des Foyers (COPAF).
- **Contexte politique, économique, social, syndical et environnemental** :
 - **Le retour de la TVA sociale** et la question du financement de la Sécurité sociale et de ses différentes branches.
 - **Poursuite de la réflexion sur la stratégie syndicale** à adopter pour l'Union syndicale Solidaires dans la période.

Gérard Gourguechon présente l'ordre du jour et rappelle notre travail sur les dossiers à aborder, notamment celui sur la fin de vie qui sera envoyé ensuite à Solidaires pour inciter à avoir une position nationale.

Actualités des retraité·es et du G9 depuis le 24 avril 2025

Patrice Perret introduit la discussion sur la réunion du G9 et les actualités concernant les retraité·es (rapport de la Cour des comptes, conclave, rapport du COR).

Réunion du G9 le 10 juin 2025

La réunion s'est tenue le mardi 10 juin, de 14 h à 16 h, dans les locaux de la FGR-FP. Toutes les organisations étaient présentes, dont LSR et Ensemble & Solidaires en visio-conférence.

Le compte-rendu complet relate les longs échanges sur la situation internationale et sur la situation en France, notamment toutes les attaques contre les retraité·es.

Les organisations du « Groupe des 9 », au constat de la situation sociale, des déclarations politiques et ministérielles, ont décidé d'appeler les retraitées et les retraités à se mobiliser dans le cadre unitaire du G9, dès le cours du mois d'octobre. Le choix commun du moment de l'action ferme la parenthèse ouverte autour de l'action du 20 mars, date décidée au départ par la seule CGT et découverte dans des tracts CGT, distribués avant la réunion du G9 national qui n'a pu qu'entériner cette date, sauf FO qui a refusé et n'a pas appelé au 20 mars.

Pour préparer cette journée unitaire d'actions d'octobre, il est décidé :

- **De réagir immédiatement aux annonces d'austérité du Premier ministre par l'envoi d'un communiqué** qui se terminera par l'appel à notre action. Ce communiqué rappellera nos revendications en matière de défense et d'amélioration de notre pouvoir d'achat, notre exigence d'une indexation de toutes les pensions sur l'évolution des prix, notre opposition à toute idée « d'année blanche », de mise en cause de l'abattement de 10% pour le calcul de l'impôt sur le revenu, d'augmentation de la CSG, de régression des droits familiaux et conjugaux. Alors que la

sécurité sociale, qui a 80 ans en 2025, continue d'être attaquée, nous rappellerons nos propositions pour son renforcement et son élargissement et nous exigerons que les moyens soient donnés pour permettre un bon fonctionnement des services publics sur l'ensemble du territoire.

- **De faire signer une pétition pour le maintien de l'abattement des 10 %, la non-augmentation de la CSG, la revalorisation de toutes les pensions** au moins au niveau de l'inflation. Il s'agit de l'élargissement de la pétition de FO qui a déjà recueilli 10 000 signatures en ligne et plusieurs milliers sur papier. FO avait proposé une pétition commune à la CGT qui avait refusé, FO n'a pas proposé aux autres organisations de faire sans la CGT. L'élargissement de la pétition est un bon signe pour l'unité du G9.
- **De fournir des outils de mobilisation aux équipes par l'envoi d'un argumentaire sur toutes les menaces qui visent les retraitées et les retraités** : abattement de 10 %, année blanche, sous-revalorisation des pensions, augmentation de la CSG, TVA sociale, suppression du crédit d'impôts pour les aides à domicile, droits familiaux et conjugaux, ... Solidaires est chargée de compléter son argumentaire envoyé en amont au G9, avec les derniers éléments de l'actualité, notamment les mesures que Bayrou annoncera.
- **De se revoir le mercredi 3 septembre** à 14 h dans les locaux de la FSU pour décider ensemble des modalités de l'action d'octobre.

La Cour des comptes sur les retraites

Le gouvernement a demandé un « rapport flash » à la Cour des comptes sur l'état financier du système de retraite. Il ne fait pas confiance au COR (Conseil d'Orientation des Retraites) dirigé

pourtant par un macroniste, Gilbert Cette. Ce rapport n'apporte rien de nouveau :

- **Il confirme le bon travail du COR dont il reprend les raisonnements et les calculs**, alors que

le gouvernement se méfie du COR, lequel COR ne reprend pas tel quel son discours alarmiste sur l'état du système et sur la nécessité de mettre en place ses réformes. Et quelques approximations de la Cour des comptes montre qu'elle n'est pas compétente sur les retraites ...

- **Il n'existe pas de dette cachée des retraites** qui, selon le Premier ministre Bayrou, serait « *responsable de la moitié de l'augmentation de la dette au cours des dernières années* ».
- **Il prévoit une stabilité des dépenses** (par une baisse du niveau de vie des retraité-es) et une baisse programmée des ressources que l'État consacrerait aux retraites, ce qui provoque un déficit

Le conclave

Le projet « d'accord » prévoit l'équilibre des comptes, en affichant essentiellement deux mesures : l'augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG) pour les retraités au taux intermédiaire de 6,6% et au taux normal de 8,3% qui passerait à 9,2 % ; une sous-indexation des pensions par rapport à l'inflation : -0,8 point en 2026 et -0,4 en 2027, 2028, 2029 et 2030 !

D'après le Monde d'hier (18 juin), en « échange » et pour obtenir l'accord des syndicats CFTD, CFTC et CFE-CGC quelques avancées seraient possibles :

- **Pour les femmes**, la retraite serait calculée sur les 24 meilleures années (avec un enfant), ou 23 meilleures années (deux enfants), ce qui améliorerait très peu leurs pensions.

Le COR

Le Conseil d'Orientation des Retraites était lors de sa création un organisme indépendant, fournissant des statistiques intéressantes et un diagnostic partagé par les « partenaires ». Mais cette année, son président, l'économiste libéral Gilbert Cette, a rompu la neutralité le 6 juin en mettant en avant le report de l'âge légal à 64,3 ans en 2030, 65,9 ans en 2045 et 66,5 ans en 2070 et en laissant entendre que c'est la seule option. La presse a relayé le message et expliqué que toutes les autres pistes étaient « récessives » : l'augmentation des cotisations patronales est mauvaise pour la compétitivité des entreprises ;

de 0,5 point de PIB autour de 2035, ce qui ne met pas le système en danger.

- **Il évoque les leviers pour améliorer les comptes du système mais de façon déséquilibrée** pour favoriser le recul de l'âge (en oubliant qu'il augmente le chômage et renforce une période plus précaire et plus longue pour 100 000 à 200 000 ouvriers et employés qui ne sont déjà plus en emploi à 62 ans ou avant), inciter à la sous-indexation des pensions (en ne prenant pas en compte ses effets récessifs à court terme), décrédibiliser l'augmentation du taux de cotisation (en chiffrant à 57 000 les destructions d'emploi).

Pour en savoir plus, cliquer [ici](#).

- **Sur la pénibilité et un départ anticipé**, un compte pénibilité serait instauré en prenant en compte les manutentions manuelles de charge, les postures pénibles et les vibrations mécaniques, 3 critères supprimés par Macron en 2018 (l'exposition aux risques chimiques reste supprimée).
- **Sur l'âge de départ sans décote**, même si l'on n'a pas cotisé le nombre de trimestres exigés (172), serait abaissé à 66 ans et demi, au lieu de 67 ans.

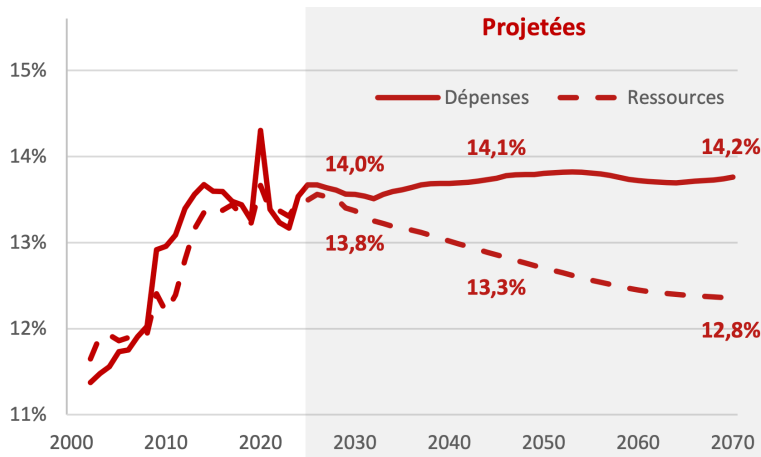
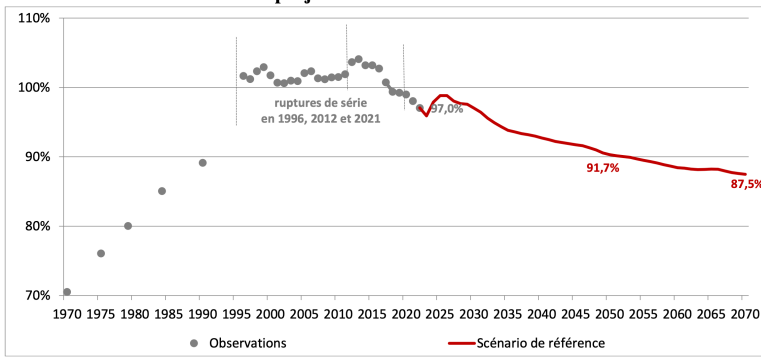
Mais le Medef brandit la menace de ne pas se présenter à la réunion de la dernière chance du conclave sur les retraites, organisée lundi prochain ... À suivre !

Pour en savoir plus, cliquer [ici](#).

la hausse des cotisations salariales est mauvaise pour le pouvoir d'achat des salarié-es. Cette fuite politique est arrivée le lendemain du vote par une majorité de députés d'une résolution pour abroger la réforme des retraites et avant le résultat du conclave. Le mot d'ordre est : pas touche à la réforme de 2023, il faut « sauver » le régime par répartition en allant plus loin.

Finalement, le rapport du COR publié montre que le système des retraites est soutenable, quel que soit le scénario suivi.

Niveau de vie moyen des retraités rapporté à celui de l'ensemble de la population observé et projeté dans le scénario de référence



Solde du système de retraite observé et projeté dans le scénario de référence (convention conforme à la législation)



Dépenses : en 2024, les dépenses brutes du système de retraite ont représenté 13,9 % du PIB (406,9 milliards d'euros). Même avec une population vieillissante (et donc plus de retraités, à raison de + 1,6 % en moyenne par an), les dépenses devraient rester stables jusqu'en 2030 (à 14 % du

PIB) et augmenter « très légèrement » pour atteindre 14,2 % en 2070. Cette maîtrise est possible par la baisse de niveau de vie moyen des pensionnés, par rapport à l'ensemble de la population, de 97 % en 2022, il baisserait à 87,5 % en 2070.

Déficit : en 2024, le solde du système de retraite (régimes de base et régimes complémentaires) s'est élevé à 1,7 milliard d'euros (soit 0,1 % du PIB). Le déficit serait de 0,2 point de PIB en 2030 (soit 6,6 milliards d'euros courants ce qui n'est pas négligeable mais n'est pas un déficit abyssal), pour atteindre 1,4 point de PIB en 2070.

Recettes : leur baisse est responsable du déficit. Elles étaient de 13,9 % du PIB en 2024, devraient diminuer de 0,1 point en 2030 et de 1,1 point en 2070.

Le rapport du COR contient, comme d'habitude, plein de chiffres très intéressants :

- Permettre aux femmes d'arrêter les temps partiels subis et d'être mieux payées rapporterait entre 6 et 30 milliards.
- Les exemptions de cotisations, dont bénéficient les primes Macron et autres dispositifs d'intéressement, atteignent 2 milliards d'euros en 2022 et 4 milliards en 2024.

Les travaux du COR fournissent quantité de données pour ouvrir un débat citoyen sur le financement des vieux jours. Mais ce n'est pas à lui de donner la solution clé en main, comme le report de l'âge de départ à 66,5 ans. La société doit s'emparer des données, débattre et décider de mesures politiques pour l'ensemble de la population.

Pour en savoir plus, cliquer [ici](#) et [ici](#).

Principaux éléments de la discussion :

Jean-Louis Marziani informe que le G9 du 94 Val-de-Marne, réuni hier, a réfléchi à la préparation de l'action d'octobre. Il s'interroge sur l'articulation des mobilisations locales et interpro sur la Sécu et celle du G9 national. Le G9 du 94 envisage de faire quelque chose sur les 80 ans de la Sécu

(CGT, FSU, Solidaires, FGR-FP). Il faudra aussi tenir compte de la campagne de la Convergence des Services publics.

Didier Delinotte (59 Nord) informe que le 13 juin s'est tenu un meeting sur la Sécu et la retraite avec

Victor Duchesne, organisé par FSU, CGT, Solidaires, Attac, Convergence des services publics (qui a annoncé un 4 octobre sur les retraites). Le conclave ne donne rien, ce qui pose des questions sur les OS qui sont restées, ce n'était qu'une stratégie pour assagir le PS à l'Assemblée nationale.

Geneviève Mérand (75 Paris) informe qu'il y aurait une augmentation des franchises sur les médicaments.

Gérard Gourguechon revient sur les suites du conclave, si les OS CFDT, CFTC et CFE-CGC reculent, acceptent une sous-indexation, ... l'interpro

de 2023 va éclater et le G9 risque de devenir le G7 pendant quelques temps. On va régresser pendant plusieurs années.

Jean-Louis Marziani (94 Val-de-Marne) : si l'accord régressif sort, Bayrou et le gouvernement feront porter le chapeau aux OS. C'est le même accord récessif dégueulasse que celui de l'Agirc Arrco. Le gouvernement suggère un « cogestion » du système de base par les « partenaires » sociaux. Que fera la base de la CFDT (comment elle va « avaler ça ») ? La confédération ne s'est pas encore exprimée. Les déclarations de la CGT sont inquiétantes.

Retour sur le dossier « fin de vie » après les débats à l'Assemblée nationale

Gérard Gourguechon détaille les deux propositions de loi sur la création d'un droit à l'aide à mourir et sur la création d'un droit sur l'égalité d'accès aux soins palliatifs, qui ont fait l'objet d'un texte envoyé en amont (voir ici en annexe).

Principaux éléments de la discussion :

Geneviève Mérand propose des amendements de 75 Paris : remplacer « les Français » par « en France » afin d'intégrer les immigré·es ; ajout, au sujet des directives anticipées, « y compris les personnes dont le discernement est gravement altéré au moment de la démarche ». Le CA approuve ces deux amendements.

Didier Delinotte pense que 59 Nord sera d'accord avec ce texte. Les cathos mettent en avant de leur refus de se donner la mort, la valeur de la souffrance, ce qui était prévisible. Mais une partie de la gauche (Politis, Humanité) évoque des réticences à donner la mort en évoquant le validisme, la pression sur des personnes handicapées pour en finir au plus vite, la nécessité d'améliorer au préalable les conditions de vie et de santé. C'est un constat d'échec de la médecine. Nous devons trouver des arguments à ces freins à la fin de vie digne.

Philippe Barre (94 Val-de-Marne) rappelle le film « Soleil vert » où les jeunes se nourrissent de pastilles fabriquées à partir du corps des vieux. Le problème est le financement car aujourd'hui 2/3 des personnes n'ont pas accès aux soins palliatifs, seul celui qui a les moyens s'en sort. Si le gouvernement finance les soins palliatifs et la fin de vie, ce sera pris sur le budget de

qui ? Il faut un nouveau financement. Le manque de moyens crée des situations de souffrance. Il faut au moins un encadrement des prix des produits létaux, sinon certains se feront du pognon dessus, comme sur la mort, c'est le « business » qui gagnera. Un beau discours ne suffit pas, sans moyens financiers, c'est soit pas fait, soit fait au détriment d'autres secteurs de la santé.

Yvelyne Bahy (25 Doubs) a reçu un texte du NPA envoyé par un camarade sur le handicap, qui insiste sur la perte de capacité, la perte de statut social, le poids lourd pour la société, la pression sociale pour choisir la mort plutôt que de supporter une vie indigne par manque de moyens pour une vie digne. Il faudrait un choix libre et éclairé, mais seulement 50 % des personnes qui en ont besoin ont accès aux soins palliatifs, soins qui réduisent les demandes de mort assistée. La lutte pour le droit à mourir dans la dignité est inséparable de celle pour des moyens pour les soins palliatifs.

Gérard Gourguechon propose d'ajouter « ce qui implique déjà l'encadrement des prix des produits létaux » et « des financement supplémentaires »

Jean-Pierre Nunès (14 Basse-Normandie) cite la ridicule somme de 1,1 milliard d'euros d'ici 2034, qui est très faible, alors que 19 départements n'ont pas

d'unité des soins palliatifs. Il signale une contradiction dans le texte voté qui évoque en même temps au moins une unité par département et l'objectif de deux unités par Région (comprenant souvent plus de 2 départements) ... Les soins palliatifs sont un droit reconnu dans la loi depuis 1999 et nous en sommes toujours à demander l'application de ce droit : sans financement spécifique, le droit n'avance pas. (Odile Hervieu précise « le dire c'est bien, le faire c'est mieux »). De même, le droit opposable existe pour le logement (dalo) mais le nombre de ménages non logés ne diminue pas. Sans volonté politique, ça ne bouge pas.

Jean-Louis Marziani (94 Val-de-Marne) : dans ce texte qui a vocation à devenir un texte de Solidaires, une mauvaise interprétation est possible sur les droits à une fin de vie digne « à condition d'un droit opposable à la vie digne » (que l'on n'aura pas dans le capitalisme).

Décision : le texte sera modifié avec le retrait de cette condition.

Gérard Gourguechon conclut. Le texte ainsi modifié sera le positionnement de l'UNIRS dans la période et il sera envoyé à Solidaires pour aller vers une prise de position de Solidaires, ce qui va demander du temps.

Vie interne

Patrice Perret incite à poursuivre **la réflexion sur le développement de l'UNIRS dans les départements**, comment aider à la mise en place de nouveaux « UDIRS ».

Pour illustrer le faible lien avec certains départements, il cite l'exemple d'hier, une demande d'adhésion dans le 67. Son envoi au référent du département est revenu, l'adresse n'est plus bonne ! Par chance le sérieux Solidaires départemental a donné l'adresse de la probable nouvelle responsable.

Les liens distendus avec certains départements ne permettent pas de travailler correctement.

Adhésion dans les départements : nous avons encore eu l'exemple récent d'une demande d'adhésion d'une retraitée qui a été refusée par le département. C'est un obstacle aux adhésions et à la création d'une équipe.

Adhésion directe à l'Unirs au niveau national ? Nous devons y réfléchir de façon transitoire, tant que tous les départements n'accepteront pas les isolé·es. Mais comment les adhérent·es direct·es à l'Unirs pourraient éventuellement être représentés au CA de l'Unirs ? En les rassemblant dans une section « nationale » de l'Unirs ? Mais comment fonctionnerait une telle équipe ?

Place des fédérations et syndicats nationaux ? Quel développement nous vivrions si ces structures envoyaient leurs retraité·es prendre contact dans leur département ! Les retraité·es du département se rencontreraient, discuteraient, décideraient d'un fonctionnement local...

International. Le RSISL, le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luites, regroupe au niveau mondial des organisations syndicales dont nous sommes proches. Les 6^e rencontres internationales auront lieu en Italie (Toscane) du 13 au 16 novembre 2025. Il y aura un moment pour une réunion des retraité·es présent·es. Jacky Chataigner s'est porté candidat ; Christian Mahieux ira au titre de Solidaires.

Notre budget ? Carine informe que nous avons payé 900 € la fois précédente pour Bilbao.

Décision : nous en reparlerons, mais un budget de 900 € nous semble raisonnable et possible.

Commissions de Solidaires. Nous sommes présents dans plusieurs commissions.

- Gérard Gourguechon, Patrice Perret et Philippe Barre sont à la commission Protection sociale-
- Christian Mahieux et Jacky Chataigner sont à la commission Internationale.
- Thierry Tintoni-Merklen, adhérent à l'UDIRS Paris est aux commission juridique, Ripostes syndicales face à l'extrême droite (commission antifa), et au groupe de travail Droits, Libertés et répression antisyndicale.
- Et bien d'autres retraité·es sont dans une commission, mais pas au titre de l'Unirs, nous pourrions les recenser...

Comment rendre compte de ce travail ?

- Les comptes-rendus de commissions et GT seront envoyés aux membres du CA. Chaque membre du CA qui l'estimera important rédigera un article pour la note mensuelle.
- Lors de certains CA, nous prendrons le temps de faire un point sur une commission : son champ de travail, son fonctionnement, l'activité de l'UNIRS en son sein, les priorités de travail.

Rentrée des cotisations 2025

La trésorière Carine Delhostal cite les (nombreuses) structures qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 2025 malgré deux relances (voir le tableau ci-dessous). Deux départements signalent être brutalement passés à 0 (zéro) adhérent. Est-ce une erreur dans la déclaration des années précédentes ? Carine leur demande des précisions.

Solidaires départementaux	2024	2025
02 Solidaires Aisne	5	
04 Solidaires Alpes de Hte Provence	3	3
05 Solidaires Htes Alpes		
07/26 Solidaires Ardèche / Drôme		
08/10/51/52 Solidaires Champagne-Ardenne	7	6
11 Aude	5	0
13 Solidaires Bouches du Rhône	13	?
14/50/61 Solidaires Calvados, Manche, Orne	75	73
16 Solidaires Charente		
19 Solidaires Corrèze	6	
22 Solidaires Côtes d'Armor	1	0
25 Solidaires Doubs	13	13
27/76 Solidaires Hte Normandie	27	18
28 Eure-et-Loire		
29 Solidaires Finistère	7	
30 Solidaires Gard		
31 Solidaires Haute Garonne		
32 Solidaires Gers	7	6
34 Solidaires Hérault	6	6
35 Solidaires Ille et Vilaine	2	
37 Solidaires Indre et Loire	3	
38 Solidaires Isère	4	0
44 Solidaires Loire Atlantique	20	20
45 Solidaires Loiret	23	
46 Solidaires Lot		
49 Solidaires Maine et Loire		
54 Solidaires Meurthe et Moselle		
56 Solidaires Morbihan	1	
57 Moselle	0	0
58 Solidaires Nièvre	1	
59 Solidaires Nord		
59/62 Solidaires UIR 59/62	34	21
60 Solidaires Oise		
62 Solidaires Pas-de-Calais		
63 Solidaires Puy-de-Dôme - Auvergne ?	19	18
69 Solidaires Rhône		
71 Solidaires Saône et Loire	19	0
73 Solidaires Savoie		1
74 Solidaires Hte Savoie	0	0
75 Solidaires Paris	25	
76 Seine Maritime : Hte Normandie		
80 Solidaires Somme	11	13
82 Solidaires Tarn et Garonne	4	4
83 Solidaires Var	1	
84 Solidaires Vaucluse	15	
85 Solidaires Vendée	25	19
88 Solidaires Vosges	10	
91 Solidaires Essonne	8	7
94 Solidaires Val de Marne	5	7
Total Solidaires local	405	235

Organisations nationales	2024	2025
ALTER	30	
SNABF	330	335
SNJ	176	
SNUPFEN Solidaires		220
Solidaires CCRF et SCL	15	14
Solidaires Douanes	22	
Solidaires Finances Publiques	1 557	1 474
Solidaires I.D.D.		
Solidaires Informatique	14	22
Solidaires Météo	90	90
Solidaires Sud Emploi	4	4
Sud Aérien		
Sud CAM	450	450
Sud Centrale MINEFI		
Sud Chimie Pharma		
Sud Collectivités Territoriales	200	200
Sud Culture et Medias Solidaires	20	
Sud Education	200	200
Sud Energie	7	
Sud FPA Solidaires	15	15
Sud Insee	14	14
Sud Intérieur		
Sud MSA		
Sud Protection Sociale		
Sud PTT	1 300	
SUD-Rail	1 443	1 226
Sud Recherche EPST	25	25
Sud Rural - Equipement	5	5
Sud Santé Sociaux	200	200
Sud Solidaires BPCE	260	
Sud Travail Affaires sociales		
SUNDEP Solidaires	67	
SUPPER		
Syndicat ASSO	1	1
Fédération urbains et interurbains		
SUD SDIS	10	5
Total	6 455	4 500

TOTAL GLOBAL	6 860	4 735
---------------------	--------------	--------------

Première approche pour notre AG du mercredi 10 décembre 2025

Gérard Gourguechon invite les membres du CA à proposer des points à mettre plus particulièrement en débat. Le financement de la Sécu ? Solidaires ?

Patrice Perret signale que la Commission « Protection sociale » de Solidaires a commencé une série de réunions de formation sur la Sécu, avec notamment une réunion programmée pour janvier 2026 sur le financement de la Sécu. Il déplore que des structures nationales qui déposent des amendements au Congrès sur le projet de Résolution sur la Sécu soient ensuite absentes tout au long de l'année et ne viennent pas faire part de leurs réflexions.

Jean-Pierre Nunès (14 Basse-Normandie) propose d'expliquer comment le trou de la Sécu a été créé et entretenu, tout comme la dette publique, pour justifier et faire passer des régressions

sociales. Ils entretiennent le trou qui leur est indispensable. Par exemple, la fin des exonérations de cotisation réduirait ou ferait disparaître le trou. Il faut des idées simples, le FN / RN fait passer l'idée : 1 million d'immigrés = 1 million de chômeurs ; les idées simples mais fausses font du mal.

Jean-Louis Marziani (94 Val-de-Marne) complète en souhaitant montrer l'évolution dans le temps du trou et du budget de la Sécu.

Gérard Gourguechon a travaillé sur la TVA sociale qui revient. Sans contrôle des prix, la TVA sociale augmente les dividendes des actionnaires et le pouvoir d'achat de la population diminue.

➤ **Décision** : le C.A. retient la proposition d'un débat sur le financement de la Sécu.

Présentation de la situation des retraités immigrés expulsés des foyers Adoma (ex-Sonacotra)

Philippe Barre et Jean-Louis Marziani rappellent que cette question nous est présentée par l'UDIRS 94 et Mickaël, un camarade du Collectif Pour l'Avenir des Foyers (COPAF).

Le CA remercie chaleureusement Mickaël pour sa présence, Mickaël est content d'échanger avec un syndicat.

Il explique les difficultés de trouver un foyer après une expulsion pour cause d'interdiction « illicite » dans sa chambre d'une tierce personne non déclarée à l'avance (car sans papier). En exemple, il cite une personne qui hébergeait son fils. Une première expulsion en septembre 2024 a provoqué une mobilisation des délégués, de parlementaires, ... et ont bloqué l'administration, ce qui a imposé une discussion et un compromis : les deux personnes ont été réinstallées dans la chambre, jusqu'à la trêve hivernale. La mairie du 20^e a trouvé une solution qui a échoué, puis une deuxième qui a fonctionné. Tout cela a demandé beaucoup de temps.

Le COPAF a commencé en 1996, suite au retour de la droite au pouvoir avec Pasqua qui voulait durcir les conditions de séjour. Un rapport parlementaire sur les foyers de travailleurs immigrés a dressé l'état des lieux dans différents pays. Il montre que cette situation existe depuis longtemps,

particulièrement depuis la fin de la guerre d'Algérie. Les villes ont accueilli les personnes venant des villages, les anciennes colonies françaises ont alimenté les industries de métropole, mais sans aucune politique du logement, ce qui a placé les immigrés dans des bidonvilles insalubres et sans sécurité, des hôtels. Le système économique savait où ces travailleurs allaient travailler mais il ne souciait pas du tout de là où ils allaient dormir et habiter. Des empoisonnements au monoxyde de carbone ont eu un retentissement national. Sortir les gens des bidonvilles en 1960 portait aussi l'idée d'un contrôle colonial en pleine guerre d'Algérie. Le foyer tour s'installe avec ses chambrettes de 15 m² coupées en 2 et sa cuisine collective.

Les résidents se sont révoltés en 1975 avec une grève des loyers pour vivre normalement sans contrôle, ralentir les augmentations de loyers, avoir les mêmes droits que les autres locataires de HLM. Des manifestations de 10 à 20 000 personnes ont secoué les élites et ont imposé la fin des expulsions des immigrés qui protestaient. Une négociation a permis des conventions par foyer, en niant tout mouvement national. Le profil des gestionnaires des établissements a changé, la pub était dans les journaux militaires, puis dans la médiation sociale, et aujourd'hui dans la gestion des mobiliers.

Il existe 700 établissements en France, qui logent 120 000 travailleurs immigrés, majoritairement maghrébins, chibanis. Les foyers pourrissent par absence d'entretien. ... Les foyers en ville sont suroccupés, l'immigration continue, des jeunes arrivent et tentent de se faire régulariser (Mitterrand l'a fait). Aucune construction nouvelle n'est envisagée. La droite veut de l'ordre dans l'immigration et dans les foyers. Un rapport parlementaire cite l'insalubrité et le communautarisme, le pilotage des foyers par les retraités.

Le rapport ignore que le foyer est une base de la communauté, notamment pour la culture. Le plan quinquennal de résidences sociales (toujours en cours...) ne vise pas les immigrés (qui ne doivent plus venir en métropole) mais les travailleurs. En 2006, elles ont un domicile privé (un studio autonome salubre de 15 à 18 m²) et dispose de parties communes.

Les luttes : dans les années 1990 elles réclamaient un logement digne, contestaient les rafles policières suivies d'expulsion, les contrôles policiers ; aujourd'hui, le logement autonome individuel attribue la responsabilité d'un logement à une personne et permet de constater rapidement l'hébergement d'une autre personne non déclarée.

Les résidences sociales ont un nouveau règlement intérieur qui attribue le contrôle des parties communes au gestionnaire et non plus aux délégués, ce qui fait disparaître la vie associative. Adoma refuse que le collectif gère les parties communes, les autres gestionnaires sont plus souples.

Principaux éléments de la discussion :

Jean-Louis Marziani (94 Val-de-Marne) précise qu'Adoma (ex-Sonacotra), c'est l'État (CDC Habitat).

Philippe Barre (94 Val-de-Marne) informe que Cash investigation a montré qu'Adoma, alors qu'il reçoit des subventions, organise dans des conditions immondes l'accueil des réfugiés. La gestion collective permettait d'organiser la lutte, sa suppression n'est pas innocente.

Verveine Angeli participe à l'accueil des sans-papiers à Montreuil depuis 4 ans. Elle sent des changements, l'augmentation des jeunes en grande difficulté pour être logés, ce qui est une conséquence de la mise en place des résidences. Se charger d'une autre personne est plus compliqué et risqué. Les actions militantes et l'alphabétisation se passent de

Dans les résidences sociales, la population vieillit, est en retraite et a envie de passer du temps dans sa famille puis de pratiquer des allers retours en France pour leurs papiers administratifs, la santé... en se faisant remplacer temporairement dans leur résidence, sans déclarer le remplacement interdit. L'immigration continue et les jeunes cherchent un logement, y compris dans les résidences sociales suroccupées, ce qui se voit et se contrôle facilement. L'État a durci les renouvellements de séjour, l'accès à l'ASPA, l'obligation d'occuper le logement 9 mois sur 12, ... les retraités sont de plus en plus ciblés.

ASPA : avant la réforme des retraites, il fallait prouver 6 mois de présence en France, maintenant, c'est 9 mois, ce qui est difficile pour les personnes aux petites pensions. Si une personne obtient une carte de retraité, elle perd l'accès à la Sécu, ce qui dissuade de la demander.

Les anciens foyers étaient protégés des contrôles, ils avaient des lits libres ; dans la résidence sociale, il y a concurrence pour avoir une chambre.

Le renouvellement de la carte de séjour : les immigrés anciens ont une carte de 10 ans, à renouveler en signant des engagements. Maintenant, il faut prouver la présence en France pendant 9 mois.

Pour rester en France, il faut être apte à communiquer en français avec un niveau 1 (et B1 pour une carte de 10 ans pour les moins de 75 ans). Nous pouvons craindre une hécatombe de refus des cartes.

plus en plus dans les locaux syndicaux et non plus dans les foyers. De plus en plus de personnes, en France depuis longtemps, viennent pour des renouvellements.

Didier Delinotte (59 Nord) demande s'il existe des structures un peu organisées ? Qu'est-ce qui pourrait les soutenir ?

Mickaël cite l'exemple d'un blocage de chantier, soutenu par le conseil de quartier, qui n'a pas trop vu les syndicats. Mais à Vitry, un blocage de démantèlement a eu lieu avec CGT, FSU Solidaires, le collectif des sans-papiers et l'appel au tissu associatif de la ville.

Jean-Louis Marziani (94 Val-de-Marne) : comme toutes les luttes concernant l'immigration, elles sont perçues comme extérieur au syndicat. La

CGT est l'organisation la plus présente, mais les OS ne prennent pas en charge les problèmes des foyers. Nous nous occupons particulièrement des retraité·es qui viennent avec leurs problèmes. La souffrance est accrue par l'incompréhension des problèmes perçue dans son village, comment envoyer un jeune si le grand-père a perdu sa chambre ?

Roland Baille (91 Essonne) : la SNCF avait des foyers pour les jeunes travailleurs avec les mêmes règles que les autres foyers. Un travail syndical a permis de leur obtenir des droits.

Mickaël précise que le foyer Parme est un ancien foyer SNCF.

Philippe Barre (94 Val-de-Marne) : tout est fait pour faire partir les immigrés des foyers. Que peut faire une OS ?

Mickaël informe de la diffusion d'un document A5 contenant des informations. Les réseaux sociaux permettent aussi de communiquer. Une réunion publique le 10 octobre aura lieu sur les droits dans les chambres. Des mouvements existent dans des foyers. Une lutte avec des soutiens s'imposera dans un foyer qui doit déménager.

Gérard Gourguechon demande s'il vaut mieux agir pour améliorer les droits (confort, autonomie) ou bien pour plus de logements sociaux ce qui éviterait la ségrégation ?

Mickaël répond que la fédération DAL revendique davantage de logements sociaux abordables, l'égalité des droits et l'indépendance dans les foyers. Un logement spécifique est indispensable pour les personnes précaires ayant besoin d'être accompagnées.

Verveine Angeli répond à Gérard Gourguechon : face à tous les obstacles à une vie normale, la communauté représente une protection.

Jean-Louis Marziani (94 Val-de-Marne) pense qu'il faut partir de la vie réelle vécue. Une personne régularisée cherche un logement social, ce qui n'est pas facile même pour un Français. La famille est au pays, une jeune qui arrive serait seul. La retraite à 67 ans ne leur dit rien, ils travaillent jusqu'à la mort pour garder le logement et faire vivre la famille et même leur pays.

Mickaël confirme que la communauté protège et évite de péter les plombs.

Catherine Fayet (91 Essonne), ex-infirmière, travaillait en partie avec des immigrés qui repartaient parfois chez eux. Il y avait des liens, un suivi et des accompagnements. Le CCAS ne doit régler que des problèmes de renouvellement, de logement.

Mickaël n'a pas d'info à ce sujet. Le médecin traitant n'existe pas, en cas de maladie, ce sont les urgences à l'hôpital.

**Tout le monde remercie chaleureusement
Mickaël de sa venue.**

Poursuite de la réflexion sur la stratégie syndicale

Gérard Gourguechon présente la note (envoyée en amont et jointe à ce compte-rendu) de l'Union syndicale Solidaires, à l'ordre du jour du dernier BN :

- La décision de ne pas appeler à la journée d'action isolée de la seule CGT.
- La nécessité de créer les conditions d'une action gagnante à la rentrée, et sur quels thèmes ?

Les interventions au BN ont porté sur la très grande faiblesse de Solidaires et l'obligation d'une unité pour gagner, l'indispensable longue formation des jeunes militant·es, le développement de Solidaires notamment dans les déserts syndicaux, l'unité syndicale nécessaire mais insuffisante, la communication sur les victoires syndicales, les revendications unifiantes.

L'intervention de l'Unirs (envoyée en amont au CA et jointe également) a évoqué la faiblesse du rapport de forces avec l'absence de grève massive, la faiblesse du nombre d'adhérent·es et de présence, la priorité au renforcement de notre Union syndicale, de son renforcement dans les secteurs et les territoires.

Principaux éléments de la discussion :

Philippe Barre (94 Val-de-Marne) ne pense pas que nous allons gagner facilement. Une campagne d'opinion sur des sujets précis est possible, déclinée dans chaque secteur en montrant les conséquences de l'austérité qui va être annoncée,

notamment pour la santé. L'unité des 8 Organisations syndicales de 2023 semble terminée avec les positions de la CFDT. La grève de 24 h est utile pour tenir des AG, il faut les tenir, même si les journées isolées ne sont pas suivies.

Carine Delhostal commente l'AG du **94 Val-de-Marne** où une intervention de SUD-Rail est revenue à la base du syndicalisme : présence sur le lieu de travail, parler avec les salarié·es de leurs préoccupations, s'appuyer sur les petites victoires pour gagner la confiance des salarié·es. Plus généralement, on parle plus de discrimination que de domination et de ce fait, on perd de vue le collectif en allant plus vers l'individualisme.

Didier Delinotte (59 Nord) repart du score faible de 4 % pour Solidaires et est étonné de l'absence de synergie entre Solidaires et les composantes du mouvement social et les associations citoyennes. Il faut élargir les revendications aux cahiers de doléances qui sont un point de référence, à la taxe Zucman non votée qui montre que l'argent existe, à l'extrême-droitisation des médias, à l'intersectionnalité qui toucherait les salarié·es touché·es par le racisme, LGBT, le féminisme, et on abandonne trop souvent la lutte de classes alors que les luttes « sociétales » évitent généralement cette confrontation essentielle.

Patrice Perret cite l'exemple de développement d'organisations syndicales qui y ont mis des moyens. La CFDT s'est développée à la route en salariant un développeur qui faisait des permanences dans les endroits où s'arrêtent les routiers, l'Unsa était au même niveau que nous et arrive maintenant à 6,5 % en mettant des moyens sur l'interpro dans les départements. Nous, nous avons du mal à faire adhérer un·e retraité·e dans certains départements, les Solidaires départementaux peuvent profiter d'un petit budget, mais il manque les moyens des syndicats qui y sont présents, et parfois même leur simple participation aux réunions et manifestations. L'interpro vit peu, mais il est vrai que ce n'est pas facile depuis la mise en place des CESE qui a considérablement réduit les moyens des syndicats.

Jean-Louis Marziani (94 Val-de-Marne) partage les propos de Patrice et y ajoute un élément essentiel, nous devons retrouver les moyens militant comme avant 1968 quand il n'y avait pas de droit syndical, ce qui est quasiment le cas aujourd'hui, sans CHS-CE, DP, CE. Il faut retourner à l'époque du militantisme le soir, le weekend, comme dans tous les pays où il n'y a pas de droit. Des copains dans le privé, sans aides, arrivent à occuper la première place. Il faut accueillir des salarié·es, ouvrir les bourses le samedi.

Nos adversaires militent pour nous. Les grands mouvements ne viennent pas des syndicats. En face, ils ont la trouille d'une explosion, et la TVA sociale arrive. Notre communication touche peu de

monde. L'enjeu de la rentrée est clair : la bourgeoisie laisse le gouvernement vivre ou bien elle veut appliquer son programme d'austérité d'ampleur, la TVA sociale, la retraite à 70 ans, ... la vague sociale n'attendra pas.

Geneviève Mérand (75 Paris) cite Marx « *les conditions d'existence déterminent la conscience* ». La TVA sociale, l'accès aux soins vont créer une étincelle, un incendie incontrôlable donc qui va susciter une tentative de l'écraser. Le rapport de forces passe par gagner la bataille culturelle (le RN risque d'arriver) ce qui impose d'écouter, d'entendre et d'essayer d'entraîner avec nous, par exemple en demandant à l'électeur RN « pourquoi tu penses ça, que tu penses que ça va te faire ça ». Le syndicat s'est créé, nous sommes dans une pause. Nous retraités, notre terrain d'intervention sont les marchés, expliquer demande de l'énergie, il faut reconstruire l'outil syndical. Nous ne pouvons pas continuer les manifestations faibles et décourageantes. Pour espérer convaincre les gens, il faut commencer par les écouter et répondre à ce qu'ils nous disent. Nous savons que le chômage est le résultat de différents choix politiques et que, finalement, le chômage, c'est une organisation voulue de la société pour qu'elle produise du chômage avec des chômeurs et des chômeuses qu'il sera possible de stigmatiser ensuite.

Catherine Fayet (91 Essonne) s'interroge sur le 5 juin avec ses petites manifestations CGT et la chaise vide pour les autres syndicats. La petite musique du conclave et les 66 ans a été audible dans le silence, une manif le 5 juin aurait fait entendre autre chose. La rentrée arrive avec le PLFSS, les 66 ans, l'austérité, ... il faut l'unité des OS avec des associations. Les résultats des élections politiques vont peser. Les analyses politiques doivent planter le décor. Les manifestations Palestine reviennent tous les 15 jours dans le département. Le 91 pense qu'il faut se recentrer sur les intérêts immédiats des salarié·es, améliorer la vie au quotidien. La façon de militer sans moyens pose la question de la place des retraité·es, les jeunes ne militeront jamais comme nous l'avons fait en sacrifiant une partie de leur vie familiale et professionnelle.

Jean-Louis Marziani (94 Val-de-Marne) : ce sera ainsi, ou il n'y aura rien. Le 5 juin a été discuté au BN précédent mais une minorité seulement voulait y participer. Il y avait aussi l'aspect politique d'un vote du PCF et l'absence d'enjeu d'une journée sans lendemain. Les manif de 2023 étaient très grosses, mais ce mouvement se termine par une absence de vote et un colloque qui va préconiser un autre recul de l'âge de départ en retraite !

Philippe Barre (94 Val-de-Marne) : le RN n'a pas voté la taxe Zucman, il défend les plus riches. Il faut rappeler que le RN est pour les patrons, les gros patrons.

Yveline Bahyy (25 Doubs) dit sa satisfaction d'avoir convaincu une personne avec laquelle elle a pu parler sur un marché à Besançon.

Synthèse de Gérard Gourguechon

Le débat a été très intéressant. Notre stratégie syndicale doit partir du contexte. En face, ils attaquent, l'extrême-droite est au pouvoir dans le pays qui est au cœur du capitalisme et qui est le plus puissant y compris militairement avec des bases partout, tout ceci libère les paroles, notamment celle de Bernard Arnaud contre les normes protectrices des individus et de l'environnement qui, pour lui, ne sont que des entraves à la productivité et celle des racistes.

Dans le temps, on militait en travaillant vite au boulot pour libérer du temps syndical. Les gens ont changé, le télétravail semble donner du temps libre aux gens. Les régressions sont masquées en

Jean-Pierre Nunès (14 Basse-Normandie) : ils ont acheté les media pour gagner la bataille culturelle, nous n'avons pas les mêmes moyens, quand une personne doit convaincre une seule personne, cela demande beaucoup de temps.

donnant l'illusion que l'on gagne ailleurs, par exemple les 64 ans restent mais la fin de vie progresse. Il faut être présent contre toutes les dominations, mais la fonction première du mouvement syndical, c'est la lutte de classes en défendant la classe des travailleuses et des travailleurs contre celles et ceux qui les exploitent.

Dans les mouvements sociaux, Solidaires occupe une place historique avec la construction d'AC!, d'Attac, ... et cela nous a donné une place dans la société. Nous pesons plus que nos 4 %, les associations sont chez elles dans nos cortèges.

Nous devons partir du concret.

La TVA sociale et le financement de la Sécurité sociale.

Faute de temps, il est décidé de reporter ce débat entre nous lors d'une prochaine réunion du C.A.

Rappel du calendrier des prochaines réunions du C.A.

- 18 septembre (salle 1)
- 16 octobre (salle 1)
- 13 novembre (salle 3 pour examiner les amendements à la motion d'orientations de l'Unirs)
- 9 décembre (grande salle et aussi pour l'AG annuelle du 10 décembre).